

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Canada

Envoyé par courriel à : ministre@msss.gouv.qc.ca

Monsieur le Ministre,

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail que vous avez réalisé pour protéger la santé des Québécoises et Québécois durant cette période très difficile et cette pandémie en constante évolution.

En tant que diététiste, je peux affirmer avec fierté que les diététistes ont soutenu sans relâche la population canadienne tout au long de la pandémie en innovant dans la prestation des soins nutritionnels, et ce, tant dans les hôpitaux et les communautés qu'en pratique privée. D'ailleurs, de plus en plus de services de santé étant maintenant offerts en ligne, bon nombre de diététistes ont adopté une pratique virtuelle pour continuer à offrir à leurs clients des soins fondés sur des données probantes. Ce modèle virtuel présente toutefois une difficulté : les diététistes doivent s'inscrire auprès de l'ordre professionnel du Québec pour pouvoir offrir des services aux personnes résidant au Québec.

J'aimerais donc demander au gouvernement du Québec d'éliminer les obstacles actuels à la pratique transfrontalière pour les diététistes en appuyant les changements réglementaires ou accords bilatéraux nécessaires pour permettre aux diététistes de pratiquer au Québec s'ils ont l'agrément d'une autre province canadienne.

Voici comment la modification des restrictions transfrontalières pourra améliorer l'accès du public à des soins nutritionnels fondés sur des données probantes :

- **En réduisant la désinformation :** La diététique est la seule profession réglementée dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition au Canada, mais les diététistes sont en concurrence avec des fournisseurs de services de nutrition non réglementés, qui n'ont aucune restriction quant aux endroits où ils peuvent exercer leur pratique virtuelle. [Les fournisseurs de services de nutrition non réglementés peuvent diffuser des renseignements inexacts et offrir des conseils nuisibles](#). La situation alimente également la confusion du public à propos des aliments et de la nutrition, et limite l'accès à des services de professionnels de la santé réglementés.
- **En permettant d'accéder à l'expertise :** Certaines régions disposent de peu de diététistes ayant une expertise et une expérience approfondies dans un domaine de la pratique particulier (par exemple, la réduction des risques après un cancer, la fertilité, la nutrition pédiatrique ou les troubles alimentaires). Les personnes qui ont besoin de ce type de soins devraient pouvoir avoir accès à une ou un diététiste qui peut les aider,

quelle que soit la province où elles résident et où se trouve la ou le prestataire de soins de santé. Les gens auraient également plus de choix et pourraient travailler avec une ou un diététiste qui peut répondre à leurs besoins personnels.

- **En établissant des relations** : Les restrictions sur la pratique transfrontalière signifient également que lorsqu'une personne déménage dans une autre province, il se peut qu'elle ne puisse plus accéder à la diététiste avec qui elle a établi une relation de confiance et de soutien, ce qui limite encore une fois l'accès et le choix pour le public. Par ailleurs, les obstacles liés aux coûts et aux démarches nécessaires empêchent la plupart des diététistes de s'inscrire à plusieurs ordres professionnels.

Le rapport [*Au-delà de la COVID-19 : recommandations du GIAS pour une nation plus saine*](#) recommande aux gouvernements de continuer à investir dans les innovations liées aux soins virtuels, notamment en réglant les problèmes d'agrément hors de leurs frontières provinciales. Dans le cadre de la modernisation de la réglementation, je vous invite donc instamment à protéger le public dans ce nouveau contexte virtuel et à veiller à ce que les résidents du Québec aient un accès équitable aux soins de santé tout au long de la pandémie et lors des années subséquentes.

J'attendrai avec intérêt votre réponse écrite, et ce serait un plaisir de vous rencontrer pour discuter plus avant de cette question.

Cordialement,